

## RENCONTRE CABINET FREDERIQUE VIDAL

MESR – MARDI 18 JUILLET 2017

### Relevé de conclusions

#### *Présents*

##### Au titre du MESR

Nicolas Castoldi, directeur de Cabinet adjoint  
Anne-Sophie Barthez, conseillère formations  
Graig Monetti, conseiller Vie Étudiante

##### Au titre de l'APLCPGE

Jean Bastianelli  
Martine Breyton  
Pascal Charpentier  
Corinne Raguideau

#### *Rappels des enjeux (Anne-Sophie Barthez)*

1) Objectifs affichés : réformer l'accès au 1er cycle du supérieur en le flexibilisant et en diversifiant les parcours, lesquels doivent être plus personnalisés ; repenser l'orientation dans le secondaire ; décroiser les filières sélectives tout en leur donnant du souffle.

2) Méthode : gestion de l'urgence (outillage technique pour la gestion des flux d'étudiants ; plus de tirage au sort en 2018) et réflexion plus globale en parallèle ; réunions bilatérales, groupes de travail et réunions plus générales

#### 3) Calendrier :

Réunion globale le 17 juillet puis bilatérales (dont celle-ci) dans les jours à suivre ;  
Réunions bilatérales le 30 ou le 31 août puis à nouveau réunion générale tout premiers jours de septembre ;  
Groupes de travail sur environ 10 sujets en septembre ;  
Rencontres plus générales fin septembre / début octobre ;  
Au-delà de ces temps forts : maintien d'un dialogue permanent et informel.

#### *Position de L'APLCPGE (Jean Bastianelli)*

##### 1) Format du débat

Nécessité d'inclure des représentants du secondaire, les lycées sans CPGE étant tous concernés par APB en qualité de lycées d'origine et parce que les proviseurs ont aujourd'hui à répondre à certains de leurs parents d'élèves dont les enfants restent sans solution à ce jour - cas de Savigny-s/Orge, Janson

de Sailly, Louis-le-Grand, Lycée du Parc.

## 2) APB

- APB reste un très bon outil, à conserver. Mais manque de confiance aujourd'hui / pilotage d'APB : pose problème et ne nous permet pas de conseiller efficacement nos familles. Nécessité de ne pas changer certaines règles sans que les établissements en soient informés clairement et en amont - Cf. rang de classement en liste d'attente annoncé aux familles, ce que nous découvrons en même temps qu'elles ;
- Nécessité de garder le principe de base : le candidat doit pouvoir continuer à ordonner ses vœux uniquement en fonction de ses préférences sans avoir à se soucier de stratégie ; rappel de certains biais introduits qui posent problème ;
- Le calendrier actuel d'APB pose problème au regard de celui du baccalauréat.

## 3) L'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur

L'APLCPGE n'est pas opposée à une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ; qu'il y ait des pré-requis à l'entrée de l'enseignement supérieur ne posera pas de problème à nos familles à la condition expresse que les règles du jeu soient transparentes.

### ***Débat :***

#### 1) APB

**Constat :** APB est le thermomètre des difficultés actuelles ; il ne doit pas devenir un gestionnaire de la capacité d'accueil ; le système semble aujourd'hui à bout de souffle.

#### **Propositions :**

- anticiper le calendrier d'APB ; formuler un premier vœu par exemple dès la classe de Première (MESR) ;
- pourquoi ne pas imposer le passage par APB à toutes les formations du sup (APLCPGE) : vraie question pour le MESR.

#### 2) L'accès à l'enseignement supérieur

**Constats :** la tradition de l'université française, d'accueillir tout étudiant, est une position historique qui sera combattue avec force par beaucoup. Mais cette tradition est antérieure à la création des baccalauréats technologiques puis professionnels dont la finalité était pour les premiers, l'accès à des études supérieures courtes, pour les seconds, l'insertion professionnelle. Or aujourd'hui ces bacheliers manquent de places en BTS et en IUT.

#### **Propositions :**

- augmenter la capacité d'accueil en BTS et IUT d'autant qu'on manque en France de main d'œuvre de niveau Techniciens Supérieurs (APLCPGE) ;
- inventer de nouvelles formations courtes (MESR) ;
- les pré-requis doivent servir de balises et donc être assez en amont (MESR), ce qui nécessite en revanche des passerelles possibles et par exemple des modules complémentaires (remise à niveau, année propédeutique,...) pour les élèves ayant choisi à un moment de l'adolescence un autre choix - "droit à l'erreur" : flexibilité et perméabilité, éviter

l'enfermement (APLCPGE) ;

- les pré-requis doivent avoir suffisamment de substance (notion de Contrat Réussite Étudiant : « si tu veux faire du Droit, alors je te demande de faire telle et telle chose – stage, module complémentaire, etc... ») (MESR) ; ne pas interdire la filière Droit à telle ou telle filière mais en profiter pour privilégier série littéraire, par exemple (APLCPGE) ;

- les pré-requis seraient en partie académiques, en partie évaluation de compétences et aussi pourquoi pas aussi validation d'expériences (stages en entreprise, engagement associatif, implication citoyenne, ...) (MESR et APLCPGE). Difficile à cadrer cependant et attention aux dérives constatées chez les Anglo-Saxons, où le dossier de l'élève, constitué très en amont, finit par primer sur le travail scolaire : les résultats scolaires doivent garder toute leur place (APLCPGE).

### 3) L'orientation des élèves du secondaire

Résolution macro à trouver.

**Constats** : l'engagement au regard de l'orientation n'est-il pas variable selon les établissements? Beaucoup de choses sont faites dans les établissements scolaires (et ce dès le collège) en termes d'orientation, c'est même un des enjeux majeurs par exemple des lycées de l'AEFE, loin de la France.

L'orientation est l'affaire non seulement des conseillers d'orientation - rappel de leur présence notoirement insuffisante en établissement - mais aussi des professeurs principaux, des référents Post-Bac (souvent en lien avec l'université) et bien sûr des chefs d'établissement et de leurs adjoints.

Tout ce qui est fait (forums, dialogue individualisé, ...) se heurte aux représentations collectives (enseignement exclusivement "académique" au collège, prédominance de la voie générale et, au sein de celle-ci, de la voie scientifique).

#### **Propositions :**

- transférer des flux de l'enseignement général vers d'autres et convaincre en revanche les bacheliers généraux d'aller vers l'université (MESR) ; trouver ce qui manque aujourd'hui à l'université pour être attractive ;

- l'université doit être plus perméable vis à vis des Grandes Écoles (favoriser les passerelles) ; les Bachelor des filières scientifiques ne doivent pas inquiéter les professeurs de CPGE, c'est une bonne chose qu'il y ait une offre diversifiée.

#### **Conclusions :**

Réfléchir à comment mettre en place intelligemment des pré-requis ; comment les traduire (évaluation) ; comment baliser le système (exemple du Droit, non enseigné dans le secondaire) ; comment mettre en place ... sans progressivité car il faut résoudre la question du tirage au sort dès R 2018.

---

Corinne Raguideau,  
Proviseur Lycée Clémenceau Nantes,  
Secrétaire générale adjointe APLCPGE